
APPEL À CANDIDATURES

OBJET :

APPEL D'OFFRES POUR L'INTÉGRATION DES CRITÈRES 2X ET LA RE-CATÉGORISATION DU PORTEFEUILLE DE PME DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

REF : AGF/RFP/CD/2024/001

Date de lancement : Lundi 26 février 2024

Date de clôture : Vendredi 15 mars 2024

23h59 heure d'Afrique de l'Est

APPEL D'OFFRES POUR L'INTÉGRATION DES CRITÈRES 2X ET LA RE- CATÉGORISATION DU PORTEFEUILLE DE PME DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Introduction

Le continent africain a le taux d'entrepreneuriat le plus élevé au monde, principalement grâce aux femmes entrepreneures. Les femmes africaines sont deux fois plus susceptibles de créer une entreprise que les femmes du reste du monde, mais leur contribution à la croissance économique a jusqu'à présent été limitée.

Les femmes africaines entrepreneures ont toujours plus de difficultés que les hommes à transformer leurs intentions en entreprises à croissance rapide, rentables et viables. Elles ont tendance à être surreprésentées dans les petites entreprises et dans les secteurs caractérisés par une faible productivité et une faible rentabilité et sont confrontées à de multiples défis. Elles sont donc exclues de manière disproportionnée de la participation effective à l'économie de marché, ce qui empêche les pays de réaliser pleinement leur potentiel de croissance et de création d'emplois. Le faible accès au financement est une contrainte majeure pour les femmes entrepreneures en Afrique, qui sont confrontées à un déficit de financement total estimé à 42 milliards de dollars US pour les PME formelles dirigées par les femmes.

Pour relever ce défi, le Groupe de la Banque africaine de développement a mis en place l'Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique (AFAWA), une initiative phare qui se concentre spécifiquement sur l'augmentation du financement inclusif pour les femmes entrepreneures sur le continent. African Guarantee Fund est l'agence de mise en œuvre de l'AFAWA en Afrique.

À propos de African Guarantee Fund

African Guarantee Fund (AGF) est un fournisseur de garanties spécialisé dont la mission est de faciliter le développement économique et la réduction de la pauvreté en Afrique. Pour ce faire, AGF améliore l'accès au financement des Petites et moyennes entreprises (PME) dans des secteurs économiques clés grâce à ses produits de garantie et à son aide au développement des capacités.

Depuis sa création, AGF a émis un portefeuille de garanties d'environ 2,4 milliards de dollars US, débloquant environ 4 milliards de dollars US de financement pour les PME, grâce à des partenariats avec plus de 200 institutions financières partenaires dans 40 pays africains. En tant qu'institution ayant relevé le Défi 2X, AGF s'engage à soutenir les entreprises détenues ou dirigées par des femmes à travers le programme de Garantie pour la croissance de l'Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique (AFAWA), qui vise à débloquer jusqu'à 3 milliards de dollars US de financement pour les PME dirigées par des femmes en Afrique. AGF favorise également la croissance durable en offrant un mécanisme de garantie verte aux institutions de prêt afin de leur permettre d'accroître l'accès au financement pour les PME qui investissent dans une économie axée sur le climat et la croissance verte.

AGF est soutenu par les actionnaires et sponsors suivants : L'Agence danoise de développement international (DANIDA), l'Agence espagnole de coopération internationale (AECID), la Banque africaine de développement (BAD), l'Agence française de développement (AFD), le Fonds nordique de développement (NDF), le Fonds d'investissement pour les pays en développement (IFU), la Banque allemande de développement (KfW), l'Agence française pour le secteur privé (PROPARCO), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), Affaires mondiales Canada (GAC) et le West Africa Trade & Investment Hub (WATIH) de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

African Guarantee Fund est noté AA- par l'agence de notation mondialement connue Fitch Ratings.

L'appel d'offres et ses objectifs

L'objectif principal de AGF à travers l'initiative AFAWA est de combler le déficit de financement pour les femmes entrepreneures et de libérer leur capacité entrepreneuriale ainsi que leur plein potentiel. Pour ce faire, AGF travaille avec des Institutions financières partenaires (IFP). AFAWA est unique en ce sens qu'elle offre une approche multidimensionnelle pour éliminer les contraintes auxquelles les femmes entrepreneures sont confrontées grâce à trois piliers d'intervention :

1. Renforcer l'accès au financement pour les entreprises détenues ou dirigées par des femmes en s'appuyant sur les instruments financiers traditionnels de la Banque (lignes de crédit, financement du commerce et fonds d'actions) et par le biais de la Garantie AFAWA pour la croissance (G4G),

un mécanisme innovant qui réduit les risques pour les femmes entrepreneurs et renforce l'appétit des Institutions financières (IF) pour les prêts aux PME détenues par les femmes ;

2. Renforcer les capacités des femmes entrepreneurs et des institutions financières ; et,
3. Renforcer l'environnement favorable afin d'accroître la capacité des PME à accéder au financement.

Pour atteindre les objectifs des piliers susmentionnés, AGF a aligné son portefeuille de PME sur une définition, des critères et une classification convenus au niveau international.

Les critères d'éligibilité pour la G4G (Garantie pour la croissance) sont basés sur les critères 2X décrits ici <https://www.2xchallenge.org/criteria>

Ce cadre est la partie critique du programme AFAWA, et il est impératif que l'IFP ait une compréhension très claire des critères 2X afin qu'elle puisse établir clairement si une PME est éligible ou non, et ensuite le rapporter à AGF. Les objectifs de la consultance sont les suivants :

1. Dans un premier temps, le consultant devra examiner les prêts aux PME actuellement accordés par l'IFP afin de déterminer lesquels de ces prêts sont conformes aux critères 2X, ce qui permettra de déterminer la composition réelle du portefeuille de PME dirigées par des femmes, au-delà de la classification habituelle par sexe.
2. Le consultant devra ensuite examiner les formulaires d'accueil des nouveaux clients qui ouvrent un compte ou demandent un prêt, en vue d'intégrer la définition des critères 2x dans ces documents d'accueil. Le consultant devra également guider l'équipe informatique de l'IFP pour s'assurer que la définition des critères 2x est incorporée dans le système d'information de gestion de cette dernière.
3. Afin de garantir une compréhension et une capacité adéquates, le consultant devra également préparer une boîte à outils de formation aux critères 2x pour l'IFP. Le consultant entreprendra une formation initiale des cadres supérieurs et, par la suite, une formation sur les critères 2x pour les membres du personnel du front office et du back office de l'IFP.
4. Après 6 mois, le consultant devra visiter l'IFP afin d'examiner le niveau d'intégration des critères 2x. Le résultat sera un rapport sur le portefeuille de PME dirigées par les femmes basé sur les

critères 2x et la production des rapports de celui-ci, ainsi qu'un examen des détails de l'intégration.

Principaux résultats et livrables attendus.

Le cabinet de conseil entreprendra les tâches susmentionnées et soumettra les résultats suivants à l'IFP et à AGF :

Livable 1 : Après examen du portefeuille de PME de l'IFP, un rapport sur le portefeuille révisé de prêts aux PME basé sur les critères 2x,

Livable 2 : Un kit de formation sur les critères 2x pour l'IFP,

Livable 3 : Un rapport de formation sur les critères 2x, et

Livable 4 : Après 6 mois, un Rapport final sur les critères 2x par l'IFP et un statut du portefeuille de PME dirigées par les femmes.

Couverture géographique

Les candidatures de tous les pays africains sont les bienvenues. Les cabinets de conseil doivent indiquer les pays dans lesquels ils opèrent.

Critères d'évaluation

Lors de l'évaluation des propositions techniques reçues des Consultants invités, AGF prendra principalement en compte les qualifications professionnelles actuelles de chaque Consultant, ses performances récentes sur des missions similaires, sa compréhension de la mission en question et la qualification du personnel affecté au travail.

Pour évaluer les propositions, AGF utilisera une notation chiffrée pour chacun des critères d'évaluation technique suivants :

- a) L'expérience de la société de conseil dans le même domaine que celui de la mission et sur des projets similaires.
- b) La réputation professionnelle de la société et performances et expériences antérieures.
- c) La connaissance de l'environnement du projet dans le pays et la région et de ses implications pour le projet.
- d) La compréhension des termes de référence.

- e) La qualité générale de la proposition, qualité du plan de travail et de la méthodologie proposée.
- f) La qualification des experts et expérience dans le domaine de la mission.
- g) La capacité à traiter avec le personnel et les agences nationales ; et la maîtrise de la langue.

Les manifestations d'intérêt reçues seront évaluées sur la base des critères définis dans l'Annexe.

Qualifications et expérience

Le consultant/la firme retenu(e) doit posséder les compétences suivantes : -

1. Le consultant ou le cabinet doit être titulaire d'un diplôme en gestion d'entreprise, en gestion stratégique ou dans tout autre domaine connexe délivré par un établissement reconnu. Dans le cas d'une entreprise qui soumet une offre, chaque membre de l'équipe proposée doit avoir le niveau d'études minimum requis.
2. Le prestataire de services doit fournir :
 - a) Les noms et les qualifications du personnel clé qui fournira les services, en indiquant qui est le chef d'équipe, qui apporte son soutien, etc. ;
 - b) Les CV démontrant les qualifications doivent être soumis si l'appel d'offres l'exige ; et
 - c) Une confirmation écrite de chaque membre du personnel indiquant qu'il est disponible pour toute la durée du contrat.
3. Au moins 10 ans de travail pour ou avec des banques commerciales ou d'autres institutions financières à un niveau de direction élevé,
4. L'expérience des équipes en matière de formation et de conseil sur les critères 2x,
5. Au moins 5 ans d'expérience progressive dans le financement de MPME dirigées par des femmes.
6. La compréhension des défis et des opportunités pour les Micro, petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes dans le contexte des réfugiés.
7. D'excellentes compétences en matière de communication et de rédaction de rapports.

Méthodologie proposée pour la réalisation des services

Le prestataire de services doit décrire la manière dont il répondra aux exigences de l'Appel d'offres, en fournissant une description détaillée des caractéristiques de performance essentielles, des conditions d'établissement des rapports et des mécanismes d'assurance qualité qui seront mis en place, tout en démontrant que la méthodologie proposée sera adaptée aux conditions locales et au contexte du travail.

Appel à candidatures

AGF invite maintenant les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture de ces services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour fournir les services (brochures, description de missions similaires, expérience dans des conditions similaires, disponibilité des compétences appropriées au sein du personnel, etc.) La candidature doit être structurée de manière à répondre clairement à chacune des exigences.

Procédure de soumission et d'examen

Tous les dossiers de candidature doivent comprendre :

Une offre technique et une offre financière

- La proposition technique doit mettre en évidence, parmi d'autres informations nécessaires, un bref profil du consultant, son expérience antérieure et sa compréhension des termes de référence.
- La proposition doit être brève et précise.
- La proposition technique ne doit pas dépasser 15 pages, annexes non comprises.
- Les documents de conformité statutaire (code PIN de l'administration fiscale, conformité fiscale, enregistrement de l'entreprise, enregistrement auprès d'organismes professionnels, etc.
- La proposition financière doit fournir une estimation des coûts des services à fournir.
- Tous les coûts doivent être inclus dans les obligations fiscales.
- La proposition technique et la proposition financière doivent être envoyées sous la forme d'un document unique au format PDF (Portable Document Folder).
- La correspondance doit être adressée au « Comité d'attribution ».
- Les dossiers de candidature peuvent être soumis en anglais ou en français.

Les dossiers de candidature doivent être soumis par courrier électronique **avant le 15 mars 2024 à minuit heure d'Afrique de l'Est à l'adresse :**

procurement@africanguaranteefund.com

cc : erastus.jela@africanguaranteefund.com

info.cd@africanguaranteefund.com

Les lauréats seront contactés directement par courriel.

La présélection et la sélection seront effectuées conformément aux politiques, règles et procédures de AGF.

REMARQUE : -



AGF se réserve, à sa seule discrétion, le droit de sélectionner ou de rejeter, en totalité ou en partie, tout ou partie des propositions faites dans le cadre de cet Appel d'offres. Toute décision de ce type sera définitive et aucune correspondance ne sera engagée, si ce n'est pour informer les soumissionnaires de l'issue du processus.

Annexe : Critères d'évaluation

1. Expérience du cabinet de conseil dans le même domaine que celui de la mission et sur des projets similaires	10
1.1. Au moins 5 ans d'expérience progressive dans la fourniture de services financiers aux Petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes	5
1.2. Expérience de travail avec AGF, des organisations internationales, des organisations des Nations unies, des organisations gouvernementales ou d'autres institutions similaires	5
2. Réputation professionnelle de l'entreprise et performances et expériences antérieures en matière de formation ou de mise en œuvre des critères 2x	30
2.1. L'expérience du soumissionnaire en matière de réussite de projets similaires ; l'expérience dans la production de résultats de haute qualité pour des missions similaires et d'autres livrables ; l'expérience dans le respect du calendrier et du budget. Les projets similaires doivent présenter des similitudes en termes de sujet, de valeur monétaire, de charge de travail, de durée et de complexité.	10
2.2. Fournir au moins trois lettres de recommandation de clients antérieurs	5
2.3. Disponibilité et utilisation d'une application ou d'une plate-forme dans le cadre de missions similaires	10
2.4. Démontrer une expérience dans l'examen de portefeuilles de PME, l'extraction de données sur les PME et l'élaboration des rapports sur les portefeuilles de PME	5
3. Connaissance de l'environnement du projet dans le pays et la région et de ses implications pour le projet ;	10
3.1. La connaissance de la région/du pays est essentielle	
3.2. Compréhension approfondie de l'environnement des prêts aux femmes dans la région/le pays	
4. Compréhension des termes de référence	5
4.1. Compréhension du travail, y compris créativité et rigueur dans la compréhension des objectifs des termes de référence et des tâches spécifiques, ainsi que dans l'exécution planifiée du projet.	

5. Qualité globale de la proposition, qualité du plan de travail et de la méthodologie proposée ;	20
5.1. Fournir une description détaillée de la méthodologie utilisée par l'entreprise pour remplir les termes de référence, en gardant à l'esprit l'adéquation aux conditions locales et à l'environnement du projet.	
5.2. Preuve de l'existence de méthodes et de techniques spécifiques pour l'exécution de chaque tâche distincte, y compris des éléments tels que l'assurance qualité et le service à la clientèle.	
6. Qualification des experts et expérience dans le domaine de la mission	15
6.1. Qualifications générales : elles comprennent l'éducation et la formation, la durée de l'expérience, le type de poste occupé, l'ancienneté dans l'entreprise, etc.	
6.2. Adéquation au projet : l'aptitude à exercer les fonctions dans le cadre de la mission particulière ; et	
6.3. Un minimum de 5 ans d'expérience dans les critères 2x pour le chef d'équipe	
7. Aptitude à traiter avec le personnel et les agences nationales ; et compétences linguistiques	10
7.1. Langue et expérience dans la région : cela inclut une expérience dans des pays en développement similaires au pays dans lequel la mission doit être menée et les compétences linguistiques correspondantes.	
Total des points	100